

Extrait des modifications qui entreront en vigueur au 18 avril 2023

À partir du 18 avril 2023, de nouvelles conditions générales banque au quotidien et de nouvelles conditions tarifaires s'appliqueront.

Pour votre information, nous avons listé les principales évolutions sur le fonctionnement et les tarifs de nos produits et services à compter du 18 avril 2023. Ces évolutions concernent principalement la modification de produits existants, ainsi que le changement de certains tarifs.

Dans le cas où vous n'accepteriez pas ces modifications, vous pouvez résilier à tout moment et sans frais votre convention de compte. Sinon, ces modifications s'appliqueront à partir du 18 avril 2023.

1/ Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement).
Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en Euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc)	Gratuit Hors coût du fournisseur d'accès internet ou de l'opérateur
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Gratuit (Permet de recevoir des alertes en nombre illimité)
Tenue de compte	Gratuit Si vous réalisez au moins 1 paiement ou retrait d'espèces par carte bancaire ou paiement mobile par mois. Sinon, 5 € par mois, soit, pour information, 60€ par an si les conditions ne sont pas respectées pendant une année entière.
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) – carte Standard**	Gratuit
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) – carte Premium	7,99€/mois 4,99€/mois pendant les 6 premiers mois puis 7,99€/ mois pour toute 1 ^{ère} souscription par un client déjà titulaire d'un compte bancaire « Nouvelle Offre » Orange Bank ⁽¹⁾
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	Non disponible
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Gratuit⁽²⁾
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement ⁽³⁾	Gratuit
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	Gratuit 5 € si vous le demandez à un expert***

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention	Gratuit

*Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

** Carte à débit immédiat avec autorisation systématique sauf sur certains péages d'autoroute, parkings en France et TPE ne pouvant pas envoyer une demande d'autorisation (paiements limités dans ce dernier cas). Pensez à vérifier auparavant que votre solde disponible est suffisant.

*** Gratuit si vous le faites par vous-même dans votre espace client. 5 € si vous le demandez à un expert (par chat, mail, téléphone, courrier ou via « mes demandes »).

(1) Avantage non cumulable avec tout autre avantage portant sur le tarif de la carte Premium, applicable depuis le 2 février 2023.

(2) Certaines banques peuvent prélever des frais lors de paiements ou de retraits à leurs distributeurs automatiques ; elles doivent en principe vous en informer par tout moyen avant l'opération. Ces frais restent à votre charge. Conversion au taux de change Mastercard, sans commission supplémentaire de la part d'Orange Bank.

(3) Assurances souscrites auprès de Mutuaide Assistance. Garanties dans les limites et conditions de la notice d'information. Plus d'informations sur orangebank.fr.

2/ Principales modifications apportées aux conditions tarifaires banque au quotidien applicables au 18 avril 2023.

Seules les principales modifications apportées aux conditions tarifaires sont présentées ci-dessous. L'intégralité des nouvelles conditions générales sont accessibles à tout moment sur notre site [orangebank.fr](https://www.orangebank.fr).

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Tenue de compte de la carte Standard

Gratuit, si vous réalisez au moins 1 paiement ou retrait d'espèces par carte bancaire ou paiement mobile par mois. Sinon, 5 € par mois, soit, pour information, 60€ par an si les conditions ne sont pas respectées pendant une année entière.

Offres groupées de services

Carte Premium

La cotisation de la carte Premium s'élèvera à 4,99€/mois pendant les 6 premiers mois puis 7,99€/ mois. Le montant de cette cotisation sera appliqué pour toute 1ère souscription par un client déjà titulaire d'un compte bancaire « Nouvelle Offre » Orange Bank⁽⁴⁾

Pack Premium

La cotisation d'un Pack Premium s'élèvera à 7,99€/mois pendant les 3 premiers mois puis 12,99€/ mois. Le montant de cette cotisation sera appliqué pour toute 1ère souscription⁽⁵⁾

Épargne et placements financiers

Épargne et placements financiers

Le livret Orange Bank

- Vous bénéficiez d'un taux d'intérêt standard de0,60% ⁽⁶⁾
- Vous bénéficiez d'un taux d'intérêt préférentiel avec une carte Premium de1,50% ⁽⁶⁾
- Vous bénéficiez d'un taux d'intérêt préférentiel avec un Pack Premium de2,00% ⁽⁶⁾

⁽⁴⁾ Avantage non cumulable avec tout autre avantage portant sur le tarif de la carte Premium, applicable depuis le 2 février 2023.

⁽⁵⁾ Avantage non cumulable avec tout autre avantage portant sur le tarif du Pack Premium, applicable depuis le 2 février 2023

⁽⁶⁾ Taux nominaux annuels brut au 16/02/2023 avant impôt sur le revenu et prélèvements sociaux, susceptible de modifications.

Le taux d'intérêt préférentiel s'appliquera seulement si vous détenez toujours votre carte Premium ou votre Pack Premium au 31 Décembre. Les intérêts de toutes les quinzaines civiles de l'année écoulée (à compter du 16 février 2023) seront alors calculés au taux préférentiel en vigueur au cours de chacune de ces quinzaines.

Si vous résiliez votre Pack Premium en cours d'année tout en conservant votre carte Premium au 31 décembre, les intérêts de toutes les quinzaines civiles de l'année écoulée (à compter du 16 février 2023) seront calculés au taux préférentiel des détenteurs d'une carte Premium, en vigueur au cours de chacune de ces quinzaines. Si vous résiliez votre carte Premium (à l'unité ou avec votre Pack Premium) en cours d'année, les intérêts de toutes les quinzaines civiles de l'année écoulée seront calculés au taux standard en vigueur au cours de chacune de ces quinzaines. Si vous clôturez votre compte sur livret en cours d'année⁽⁷⁾, les intérêts de toutes les quinzaines civiles de l'année en cours seront calculés à la clôture au taux standard en vigueur au cours de chacune de ces quinzaines.

3/ Principales modifications apportées aux conditions générales banque au quotidien applicables au 18 avril 2023.

Seules les principales modifications apportées aux conditions générales sont présentées ci-dessous. L'intégralité des nouvelles conditions générales sont accessibles à tout moment sur notre site [orangebank.fr](https://www.orangebank.fr).

Le compte, son ouverture et son fonctionnement

Alimenter votre compte par carte bancaire

Seul votre compte de dépôt est éligible à ce type de versement. Vous ne pouvez pas utiliser l'alimentation par carte bancaire pour créditer votre livret. Seules les cartes Visa⁽⁸⁾ et Mastercard, ainsi que les cartes co-badgées Visa/CB ou Mastercard/CB sont acceptées par Orange Bank. Si votre paiement est accepté par la banque émettrice de votre carte, votre compte est alors crédité et votre solde est mis à jour instantanément.

⁽⁷⁾ Ou à l'initiative de la banque selon les modalités prévues dans les conditions générales du Livret Orange Bank.

⁽⁸⁾ Marque déposée de Visa international.

La banque connectée

Le service d'alerte

Il existe 3 types d'alertes.

Dès qu'un événement important concerne vos produits et services bancaires, **vous** êtes informé(e) par SMS, mail ou notification. Comme ces alertes concernent la sécurité ou des aspects réglementaires, **vous** ne pouvez pas les désactiver. Rassurez-**vous**, ces alertes ne seront pas nombreuses.

Nous vous proposons aussi d'activer certaines catégories d'alertes concernant la gestion de vos produits et services bancaires. Précises et instantanées, ces alertes **vous** indiqueront vos dernières opérations et les derniers événements en temps réel.

Enfin, si le solde de votre compte passe en dessous d'un seuil (que vous avez fixé ou que nous avons fixé à défaut de choix de votre part), vous recevrez une notification. Pour gérer facilement votre budget, vous pouvez paramétrer le seuil de votre alerte solde bas depuis votre application mobile Orange Bank.

Le Service Pack Premium : le compte bancaire à utiliser par votre enfant et la carte Plus

La clôture du compte utilisé par votre enfant

La perte de l'autorité parentale lorsque votre enfant est mineur, le décès de l'enfant ou la révocation de la procuration entraîne la clôture du compte utilisé par votre enfant, dans le respect d'un préavis de 2 mois.

Le compte sera également clôturé au 20ème anniversaire de votre enfant entraînant la résiliation de la carte Plus. Vous et votre enfant en serez informé 2 mois avant.

Bloquer votre carte

Opposition (blocage définitif)

Les différentes manières de faire opposition à votre carte ainsi que leur parcours sont précisées dans les conditions générales.

Assurance moyen de paiement

Notices assurance moyens de paiement

Depuis le 1er janvier 2023, le délai de renonciation à la souscription du contrat d'assurance de votre carte est rallongé de 14 à 30 jours.

Réclamation

Saisir le médiateur

La réglementation sur les réclamations a évolué. En effet, depuis le 1er janvier 2023, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation (ou de l'assurance pour les produits d'assurance) 2 mois après l'envoi de votre réclamation écrite à Orange Bank. Vos ayants-droits et tous les prospects d'Orange Bank sont également concernés.

La Protection des données personnelles

Les finalités des traitements des données personnelles

Des informations complémentaires ont été ajoutées sur les détails des finalités des traitements réalisés par Orange Bank en tant que responsable de traitement notamment sur les scorings des Risques et de Marketing (profils individualisés destinés à prédire et évaluer le comportement des prospects/clients).

La politique de protection des données personnelles des enfants

Des informations complémentaires ont été ajoutés sur la mise en place et l'emplacement de la politique de protection des données personnelles des enfants sur le site vitrine de la Banque.

La reconnaissance faciale Facematch & Liveness

Des précisions ont été données sur l'emplacement des Conditions générales d'utilisation du système d'identification par reconnaissance faciale.

La notice des cookies

Des informations complémentaires ont été ajoutés sur la mise en place et l'emplacement de la nouvelle notice des cookies du site vitrine de la Banque.

Les droits informatique et Libertés

Des précisions complémentaires ont été ajoutés sur :

- la typologie des droits des personnes concernées par le traitements personnelles
- les moyens d'opposition à la prospection commerciale
- les instruction de conservation, d'effacement et de communication des données personnelles en cas de décès.

Orange Bank - SA au capital de 800 775 712 € - 67 rue Robespierre - 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800 RCS Bobigny - Orias n°07 006 369 (www.orias.fr). Courtier et mandataire d'assurance exclusif de Mutuaide Assistance et de la Société Française de Protection Juridique (SFPJ).

Orange peut commercialiser les produits et services bancaires d'Orange Bank, en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement, ainsi que les produits et services d'assurance de Groupama, en qualité de mandataire d'intermédiaire d'assurance exclusif d'Orange Bank. Orange - SA au capital de 10 640 226 396 € - 78 rue Olivier de Serres - 75015 Paris - 380 129 866 RCS Paris - Orias n°13 001 387.

Générale de Téléphone peut commercialiser les produits et services bancaires d'Orange Bank en tant que mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement exclusif d'Orange, ainsi que les produits et services d'assurance de Groupama en tant que mandataire d'intermédiaire d'assurance exclusif d'Orange Bank. Générale de Téléphone, SA au capital de 37 962 376 euros, 50 avenue du Président Wilson 93200 Saint Denis, 437 723 844 RCS Bobigny – ORIAS n°120 678 71.

Les produits et services bancaires d'Orange Bank peuvent également être commercialisés par des entités du groupe Groupama Gan agissant en qualité d'intermédiaires exclusifs en opérations de banque et en services de paiement d'Orange Bank.

Les produits et services bancaires d'Orange Bank peuvent également être commercialisés par des sociétés du groupe Armatix. Armatix LC France, SAS au capital de 25 684 835 euros, 58 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne-Billancourt – 499 388 999 RCS Nanterre - ORIAS n°13 002 236 (www.orias.fr) - mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement d'Orange Bank. Armatix Nord, SNC au capital de 2 000 000 euros, 50 rue François Jacob 62100 Calais – 448 933 325 RSC Boulogne-sur-Mer – ORIAS n°15 005 161 (www.orias.fr) - mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement d'Armatix LC France et mandataire d'intermédiaire d'assurance non exclusif d'Orange Bank.